

LR/AR

Donzenac, le 29 septembre 2023

Objet : Enquête publique portant sur l'aliénation d'une partie d'un chemin rural traversant la propriété de Mme I. Estorges, cadastrée section BK n° 46 et 47, sise 535 route de Lavaud

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, ampliation de l'arrêté municipal n° 0001-09/2023 du 25 septembre 2023 prescrivant l'enquête publique relative à l'aliénation d'une partie d'un chemin rural traversant la propriété de Mme I. Estorges, cadastrée section BK n° 46 et 47, sise 535 route de Lavaud.

Je me tiens à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Le Maire,



Pièce(s) jointe(s) : annoncée(s)

